

*Représentation électorale—Loi*

[Traduction]

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de m'éterniser sur cette question. Même si elle revêt une importance vitale, elle n'est pas extrêmement complexe, à mon avis. J'espère que nous pourrions passer à l'étude en comité le plus vite possible. Je comprends aisément la dernière remarque qui a été faite, selon laquelle si le gouvernement opte pour cette voie en dernier ressort, il faudra prendre rapidement une décision de crainte de soulever des problèmes d'adaptation dans tout le pays.

● (1140)

Cela dit, je voudrais tout d'abord signaler que l'orientation que prend le gouvernement m'inquiète. Je ne doute pas un seul instant que son intention de faire preuve d'austérité obtiendra un vaste appui au sein de la population canadienne. Il est juste de dire que la majorité des Canadiens approuveront cette idée quel qu'en soit l'auteur. Puisque la majorité d'entre eux ne s'occuperont guère du nombre de députés à la Chambre des communes ou du travail de ces derniers, si ce n'est dans la mesure où ils sont directement concernés, je serais surpris qu'ils ne se réjouissent pas de voir le gouvernement insister de cette façon sur la nécessité de restreindre les dépenses du Parlement. J'ai toutefois l'impression, d'après les divers articles que j'ai lus et les conversations que j'ai eues avec les personnes directement en cause, que la méthode choisie pour proposer cette mesure n'est guère appréciée.

Je trouve étrange que l'on ait jugé bon de préciser qu'il n'y aura pas moins de députés que de sénateurs par région. Si des mesures d'austérité s'imposent, je pensais que nous aurions pu commencer par le Sénat. Nous aurions pu décider de réfléchir à l'utilité du Sénat. Ce serait une véritable restriction financière. Pensez seulement à ce que nous pourrions faire avec l'argent économisé si ce groupe de personnes âgées nommées par le gouvernement précédent et toute l'administration qui entoure l'autre Chambre n'existaient plus. Il est intéressant de parler de restrictions financières et tout le monde est d'accord sur ce point. Cependant, je pense que nous aurions pu trouver un autre secteur où effectuer des coupures.

Je tiens à dire au ministre que nous ne pouvons pas atteindre nos trois objectifs, selon moi, grâce au projet de loi à l'étude. Nous ne pouvons pas restreindre la taille de la Chambre tout en garantissant le maintien des sièges actuels et la même représentation au Parlement de tous les citoyens, dans la plus grande mesure possible. Ce n'est pas faisable. Ces deux objectifs sont incompatibles. C'est pourquoi il est inutile de prétendre que nous pourrions y parvenir.

Nous changeons de façon catégorique le système de représentation du gouvernement du Canada. Cela ne se produira pas au cours de la première ni même de la deuxième année, mais avec le temps, lorsque nous arriverons en l'an 2000, cette mesure aura une incidence catastrophique sur la façon dont les calculs seront faits et sur les représentations proportionnelles des régions du pays. Même s'il paraît souhaitable de limiter le nombre de députés à la Chambre, je me demande pourquoi

nous le faisons. Est-ce qu'il nous incombe véritablement de dire que nous approuvons la situation actuelle et qu'elle nous convient parfaitement? Devrions-nous conserver la Chambre telle qu'elle est parce que c'est un lieu de travail agréable? Ce n'est guère une justification d'ordre démocratique. Pareil argument tient davantage à l'agrément des lieux et à ce compte-là, nous pourrions tout aussi bien réduire nos effectifs à 100, voire 50 députés. Songeons combien l'atmosphère de travail serait agréable alors. Ce ne serait pas les occasions de participer aux débats qui manqueraient, et plus encore, aux séances des comités en admettant que nous trouvions assez de députés pour qu'ils puissent siéger.

L'idée de limiter la taille de la Chambre pour qu'elle demeure un lieu de travail agréable nous sourit beaucoup à première vue, mais elle serait absolument inacceptable si nous la poussions à l'extrême.

L'argument du gouvernement est erroné, à mon avis. La représentation à la Chambre selon la population demeure la pierre angulaire de notre système démocratique. Nous devons faire l'impossible pour maintenir le principe voulant qu'une voix en vaut une autre, principe qui est battu en brèche par la mesure actuellement à l'étude. Les députés ne doivent pas saper notre régime démocratique et je crains bien que c'est ce que le gouvernement s'apprête à faire avec les meilleures intentions du monde.

On ne peut admettre, en toute conscience, que certaines provinces soient moins représentées à la Chambre des communes sous prétexte que leur croissance démographique a été inférieure à celle des autres. C'est louable de la part du leader du gouvernement à la Chambre (M. Hnatyshyn) de dire qu'il faut assurer aux plus petites provinces une représentation qui ne soit pas inférieure à ce qu'elle est actuellement, mais il ne devrait pas oublier qu'en prenant une telle mesure, on pénalise les régions à forte croissance démographique. Certains diront qu'on ne les pénalise pas tellement, mais cet écart augmentera par à-coups au fil des ans. Et avec la meilleure volonté du monde, on ne pourra plus, disons en l'an 2010, lorsque nous ne serons plus ici, bien que encore de ce monde, espérons-le, rétablir la situation, c'est-à-dire réparer les pots cassés.

J'estime donc que le plus difficile notamment, c'est d'établir un juste équilibre entre les régions pour que certaines ne se sentent pas négligées par le gouvernement fédéral, tout en assurant qu'à l'intérieur de ces régions, la représentation des campagnes soient maintenue. Il faut bien admettre que la croissance démographique est le fait des régions urbaines qui éprouvent normalement des problèmes plus complexes en raison de leur taille et qui subissent davantage de pressions que les milieux moins urbanisés. Il faudra donc qu'elles comptent davantage de représentants, notamment dans les quartiers très peuplés des municipalités, pour qu'elles puissent faire connaître toutes les idées et les préoccupations qui foisonneront dans ces milieux et dont nous n'avons pas la moindre idée actuellement.